

- BEETS, J. & M.A. HIXON. (1994). Distribution, persistence, and growth of groupers (Pisces, Serranidae) on artificial and natural patch reefs in the Virgin Islands. *Bulletin of Marine Science* 55: 470-483.
- GALVEZ, R.E. (1991). Some socio-economic issues in artificial reefs management: a case study of Lingayan Gulf, Philippines. *Tropical Coastal Area Management*. April/August: 6-7.
- JOHANNES, R. E. (1981). Words of the lagoon: fishing and marine lore in the Palau District of Micronesia. University of California Press, Berkeley. 245 p.
- OGBURN, D.M. & N.J. (1994). Intensive pond culture trials of the green grouper (*Epinephelus malabaricus* Bloch et Schneider) in the Philippines. In: Chou, L. M. et al. (eds.) *The Third Asian Fisheries Forum*. Asian Fisheries Society, Manila, Philippines. 74-77
- TENG, S.-K. & T.-E. CHUA. (1979). Use of artificial hides to increase the stocking density and production of estuary grouper, *Epinephelus salmoides* Maxwell, reared in floating net cages. *Aquaculture* 16: 219-232.

Inscription des espèces exploitées de poissons de récif vivants sur la première liste rouge des poissons de mer de l'UICN

par Yvonne Sadovy

Historiquement, la protection des poissons marins, en particulier de ceux qui sont exploités commercialement, est du ressort des professionnels de la pêche. Même dans des conditions extrêmes d'exploitation, on n'avait jusqu'ici pas sérieusement envisagé la possibilité que ces espèces puissent être menacées d'extinction. On pensait en effet que, si l'exploitation commerciale devenait excessive ou la gestion inefficace, les quantités exploitables seraient trop faibles pour être commercialement viables et que toute pêche cesserait. Autrement dit, les espèces exploitées sont protégées par une "soupape de sécurité" constituée par le niveau économiquement viable des stocks, dont l'effet se fait sentir bien avant que ne soit sérieusement menacée une espèce, voire une population entière. C'est en tout cas une opinion largement répandue.

Cette opinion est toutefois en train d'évoluer rapidement. Ces dernières années ont été marquées par de graves échecs de gestion, beaucoup plus nombreux que les quelques succès enregistrés, et par des effondrements spectaculaires de certains stocks que la plupart des observateurs n'auraient pu envisager il n'y a pas si longtemps encore. La morue de l'Atlantique n'est qu'un exemple parmi d'autres. Pour diverses raisons, la gestion des ressources halieutiques n'a pas été aussi efficace que prévu, et il apparaît donc nécessaire de prendre des mesures de conservation pour assurer le bon état de santé des stocks, en particulier pour les espèces plus sensibles à des taux d'exploitation même très faibles. En outre, la soupape de sécurité risque de ne pas fonctionner dans tous les cas. Certains poissons sont si prisés qu'il vaut la peine de continuer à les pêcher, même lorsque les densités de populations sont très faibles. En fait, dans certains cas, la rareté est un atout qui garantit le maintien, voire la hausse, du prix unitaire rapporté à l'effort de pêche en dépit (ou plutôt à cause !) d'une diminution croissante de la ressource. Cette situation s'applique malheureusement dans la

région indo-Pacifique à beaucoup de poissons vivants destinés aux marchés de l'aquariophilie, de la restauration ou de la médecine chinoise traditionnelle.

Une réunion s'est tenue en avril 1996 à Londres en réponse à l'inquiétude croissante suscitée par la situation des espèces marines en général et l'échec apparent de la gestion de ces ressources en particulier, compte tenu également du fait que les espèces marines sont depuis longtemps sous-représentées sur les listes de conservation. Cette réunion a été organisée par l'Institut de zoologie (société zoologique de Londres) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui élabore une liste rouge mondialement reconnue des espèces menacées, et a aussi bénéficié du concours financier du Fonds mondial pour la nature (WWF) au titre de son programme sur les mers en danger. Ses principaux objectifs étaient d'examiner l'applicabilité aux espèces marines des critères de l'UICN utilisés pour évaluer différents degrés de menace ou de danger pour les animaux et d'élaborer une première liste des espèces marines à inclure à la liste rouge de 1996.

Sur la base des critères de l'UICN, 148 poissons marins ont été inscrits sur la liste rouge de 1996. Dans cette liste comptant 40 différentes familles et 18 ordres, figurent un grand nombre d'espèces d'importance commerciale. On y trouve diverses espèces tropicales comme des requins, des thonidés et des marlins, des loches, des hippocampes, des lutjans, des poissons-papillons et un labre. Pour dresser la liste de ces espèces ou de populations spécifiques, l'UICN a retenu des critères fondés sur la diminution de la population (estimée, observée, soupçonnée ou potentielle) et/ou sur la dépendance de ces espèces, à un stade critique de leur cycle biologique, vis-à-vis d'une zone ou d'un habitat restreint ou de petites dimensions. Les participants se sont inquiétés tout particulièrement de l'existence ou de la possibilité d'une surexploitation des pêcheries traditionnelles et du

développement d'activités découlant du nombre croissant de nouvelles formes d'exploitation liées à l'aquariophilie, au marché de la restauration et à celui de la médecine traditionnelle chinoise.

Parmi les principaux groupes d'espèces tropicales inscrits sur la liste rouge figurent les loches (au moins 14 espèces de serranidés), le napoléon (*Cheilinus undulatus*) et les hippocampes (*Hippocampus* spp.). Le fort déclin, connu ou très largement supposé, d'un grand nombre de ces espèces exploitées sous les tropiques pour leur valeur commerciale élevée a été jugé très préoccupant. On s'attend à une croissance rapide de la demande dans de nombreuses zones de l'ouest du bassin indo-Pacifique en raison de la valeur élevée des espèces, comme les loches et le napoléon, destinées au marché de la restauration des poissons vivants et de celles qui, comme les hippocampes, sont destinées au marché des poissons d'aquarium et à la fabrication de produits pour la médecine traditionnelle. En fait, c'est exclusivement aux conséquences apparentes, dans certaines zones, de la pêche de poissons vivants destinés au marché de la restauration que le napoléon doit de figurer dans la liste rouge.

Les loches et les napoléons font partie des espèces très appréciées sur le marché de la consommation des poissons vivants et se vendent au prix fort dans les restaurants gastronomiques d'Asie du sud-est. Le prix de vente au détail du napoléon peut atteindre plus de 100 dollars É.-U. par kilo. Étant donné sa valeur, cette espèce est intensément recherchée dans certaines zones où elle est parfois pêchée avec du cyanure; on pense aussi que les stocks de napoléon s'épuisent rapidement dans de nombreuses zones en raison de l'augmentation de la demande qui entraîne un accroissement de l'offre. Citons à titre d'exemple de la valeur extrême que peuvent atteindre certaines espèces sur le marché de la restauration des poissons vivants celui d'une loche géante, *Epinephelus lanceolatus*, dont le prix a atteint 10 000 dollars É.-U. Pour autant que nous le sachions, cette espèce est peu commune et sa haute valeur commerciale en fait une cible de choix. Par conséquent, elle est extrêmement vulnérable aux effets d'une exploitation excessive.

Il est généralement reconnu que les espèces telles que les loches, les hippocampes et les napoléons sont particulièrement vulnérables à l'exploitation en raison de certaines de leurs caractéristiques biologiques. Outre une durée de vie généralement longue (plusieurs décennies dans certains cas) et une croissance lente accompagnant généralement une faible capacité de reproduction, de nombreuses espèces de loches fraient pendant des périodes extrêmement brèves chaque année dans des lieux et à des époques souvent bien connus et déterminés. Souvent, ces concentrations d'individus sont exploitées avec intensité, et c'est sans doute à cause de la pêche que plusieurs rassemblements ont complètement cessé de se former. Les zones dont ces espèces dépendent pour pouvoir se reproduire sont importantes. Dans des cas précis aux Caraïbes, il est probable qu'une grande partie des populations ou

sous-populations dépendantes de rassemblements ayant cessé d'exister aient aussi disparu à la suite d'une surpêche en période de regroupement.

D'autres caractéristiques biologiques expliquent la vulnérabilité des hippocampes à la pêche. La perte d'un habitat critique pour leur survie (tel que les herbiers), combinée aux faibles densités des populations naturelles et aux comportements de nombreuses espèces en matière de reproduction (tels que la monogamie sans partage et le faible nombre de naissances), signifie que le rythme de reconstitution des stocks sera extrêmement lent dans tous les cas où l'exploitation n'aura pas été maintenue à un niveau très bas.

La liste rouge élaborée en avril est la première version d'un texte qui constitue un signal d'alarme pour éveiller notre attention sur les espèces qui semblent ou pourraient se trouver menacées. Le débat reste sans aucun doute ouvert quant à la vulnérabilité réelle des espèces marines à la menace d'extinction. Toutefois, il est manifeste que les populations dont le nombre a sensiblement régressé sont plus exposées à ce risque que peuvent, par exemple, accentuer des phénomènes aléatoires liés à l'environnement. En l'absence de toute gestion de la ressource, de tels risques pourraient se révéler particulièrement aigus. Il semble que les espèces qui figurent sur cette liste comme étant commercialisées vivantes soient particulièrement vulnérables en raison de leur valeur élevée et de la croissance rapide de la demande.

Si la publication d'une liste rouge ne constitue pas un instrument juridique, elle a le mérite de pouvoir servir de principe directeur aux décideurs politiques et de mise en garde en général. Les halieutes et responsables des pêches devraient en tenir compte et suivre attentivement l'évolution de la pêche dans la région. Les ressources des océans ne sont pas aussi inépuisables que nous avons pu le penser. Certaines espèces telles que loches, hippocampes et napoléon ne répondront pas aux espoirs de rentabilité économique à long terme qu'elles ont suscitées si nous cédon à la cupidité, qui ne sert que des intérêts à court terme et attire inévitablement l'attention critique des tenants de la conservation de la nature.

Alors que l'état des stocks est source d'inquiétude, il n'existe encore qu'un très petit nombre d'informations sur la biologie ou la commercialisation du napoléon et de la loche géante. Je serais reconnaissante à toute personne qui étudie les populations de napoléons ou de loches géantes ou qui possède des informations à ce sujet, telles que les quantités pêchées ou exportées, la taille des individus observés dans leur milieu naturel après capture ou des cas confirmés de ciguatera due à l'une ou l'autre de ces deux espèces, de bien vouloir me faire parvenir, à l'adresse qui suit, les renseignements dont elle dispose, qui pourraient nous aider à mieux comprendre l'état de conservation de ces espèces.

Yvonne Sadovy,
Department of Ecology and Biodiversity,
The University of Hong Kong.
Fax : (8520) 2517 6082. Mél.: yjsadovy@hkuxa.hku.hk